

La MLC de Taverny, 50 ans de vie associative.

Concours de création graphique

Pour cet anniversaire, la MLC organise un **concours d'affiches** pour avoir la plus belle affiche possible !
L'oeuvre sélectionnée servira de support à toute la communication de l'anniversaire.
Toutes les oeuvres seront exposées pendant l'événement.

CONCOURS D'AFFICHES

- _ "technique unique"
- _ "techniques mixtes"
- _ "numérique"

Bulletin de participation à retourner avec l'affiche

Nom : **Prénom**.....

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Téléphone :

Adresse mail :

Autorisation parentale : J'autorise mon fils (ma fille) à participer au concours d'affiche organisé par l'association « MLC Taverny », et à en accepter toutes les conditions, en particulier :

- autoriser l'association à reproduire sur son site Internet et sur des affiches l'oeuvre réalisée et d'en faire la promotion dans le cadre de son action
- de céder tous les droits de reproduction de cette affiche à l'association « MLC Taverny ».

Je certifie sur l'honneur que ces renseignements sont exacts.

Date : Signature

Concours d'affiches « la MLC, 50 ans de vie associative »

Règlement

Le concours est organisé par l'association pour communiquer sur l'évènement et inciter les adhérents à participer à ce projet et ainsi développer leur créativité.

Participants

Les frais engagés par chaque participant pour la réalisation de son projet ne sont pas pris en charge par l'association. Les participants devront concevoir et créer l'affiche de l'évènement.

Le projet doit être proposé sur support numérique ou papier au format A3, en orientation portrait.

L'affiche doit être retirée, lors de l'inscription à l'accueil de la MLC.

Le participant déclare et garantit être l'auteur de l'œuvre remise pour le concours et par conséquent être titulaire exclusif des droits de propriété de l'affiche.

Toutes les techniques sont acceptées, sont exclues les matières en relief.

Dépôt du projet

Le participant apposera sa signature et la date de réalisation avec la mention « accord pour autorisation d'utilisation et de reproduction » au dos du projet.

Le participant remplira le bulletin de participation au verso.

Les affiches devront être envoyées ou déposées au plus tard le 1^{er} mai 2018 à

MLC 191 rue de paris 95150 TAVERNY

ou mlc.taverny@free.fr

Passée cette date, tout envoi ou dépôt ne sera pas retenu.

Déroulement du concours

les affiches seront jugées selon les critères suivants :

- Créativité
- Qualités artistiques
- Pertinence par rapport au thème (la MLC, 50 ans de vie associative)

Le jury sera composé des administrateurs de la MLC, la décision du jury sera sans appel.

Après délibération du jury, les gagnants dans les 3 catégories (10/18 ans, adulte et collectif) seront avisés par mail ou par téléphone.

Les lauréats de chaque catégorie recevront un prix (1^{er} prix : 75€, 2nd prix : 50€, 3^{ème} prix : 25€, en bons d'achat Cultura)

Celui-ci sera remis en main propre lors de la soirée évènement en Automne 2018. Passé cette date, il sera alors considéré comme un refus définitif de ce dernier et aucune réclamation ne sera prise en compte. Aucun prix ne sera envoyé par voie postale.

Droits d'auteurs, droits d'utilisation

Les lauréats cèderont à la MLC l'ensemble des droits d'exploitation des œuvres, notamment les droits de reproduction.

La MLC s'autorise à mentionner, sans contrepartie financière, les projets dans les articles de presse ou brochures et à les exposer dans les manifestations publiques, sans limitation de durée.

Communication

Les participants au concours admettent que les organisateurs sont autorisés à exposer les projets sélectionnés.

Toutes les affiches seront exposées pendant l'évènement.

Retours des projets

Retrait des œuvres: du 1^{er} au 22 décembre 2018 à la MLC.

Passé cette date, les projets ne seront pas conservés.